

# Bim de Fargues



## Le Bulletin d'Information Municipal de Fargues Janvier 2020

**VOUS VOULEZ  
VOUS TENIR INFORME  
DE L'ACTUALITÉ  
DE VOTRE COMMUNE ?**



*Rejoignez-nous*

»»»» Fargues de Langon

»»»» [www.fargues-de-langon.com](http://www.fargues-de-langon.com)

### Nous contacter :

Mairie de Fargues  
13, Route des Écoles  
33210 FARGUES

**05 56 63 31 42**

[mairie-fargues@wanadoo.fr](mailto:mairie-fargues@wanadoo.fr)

### En cas d'urgence...

\* **Pierre AUGÉY, Maire**

**06 88 82 17 46**

\* **Robert RONCOLI, 1<sup>er</sup> Adjoint**

**06 08 26 52 79**

*Madame, Monsieur,  
Chers Farguais,*

Voici donc arrivé mon dernier éditorial des «vœux du Maire» à la population farguaise.

Je vous souhaite pour vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers, le meilleur que vous puissiez espérer ainsi qu'une très bonne santé indispensable pour profiter de sa vie.

Je quitte sereinement ce mandat car vous continuerez à vivre dans une commune paisible comme toute commune rurale mais avec tous les équipements d'une ville urbaine que ce soit l'assainissement collectif, le gaz de ville, bientôt la fibre optique dans tous les foyers. Des équipements communaux tels la Maison du Temps libre, la plaine des sports avec ses terrains de football, ses tennis éclairés, son city stade, ses chemins de randonnées ou de VTT et sa piste cyclable, autant d'équipements qui, avec l'aide des associations qui les animent, permettent de vivre avec des distractions publiques à leur disposition.

Enfin le service public de notre école avec ses 8 classes et la gratuité de toutes les fournitures scolaires, sa garderie gratuite également pour les enfants dont les parents travaillent, ses équipements modernes de tableau numérique (Tableau Blanc Interactif - TBI), la restauration sur place, permet à nos enfants un bon départ dans leur trajet scolaire.

Je tiens à cet instant à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont aidé à exercer avec passion cette gestion « sociale » avec humanisme et démocratie de notre petite commune. Avec ces trois valeurs rassemblées, on ne peut que vivre paisiblement dans sa commune.

Remercier et leur souhaiter également une très bonne année à tous les personnels communaux et intercommunaux qui mettent en œuvre ces services publics et qui me reprochent de temps en temps de pardonner trop facilement les incivilités, ce qui nous a contraints à mettre en place une vidéo surveillance.

Enfin je remercie en votre nom également en leur souhaitant une très bonne année de développement de leurs activités, les 9 entreprises qui nous ont fait confiance et sont venues s'installer sur notre commune en espérant que nos zones continueront ainsi à se développer.

Et très bonne année 2020 et les suivantes à nos trois secrétaires qui vous accueillent maintenant dans des locaux de mairie rénovés pour vous rendre le meilleur service possible.

Bonne année 2020 à FARGUES !

*Votre Maire, Pierre AUGÉY*

.....

»»»» Actualités .....	Page 2
»»»» Ça c'est passé dans la commune .....	Pages 3-4
»»»» Ça c'est passé à l'école .....	Page 5
»»»» Les infos pratiques .....	Pags 6
»»»» Les manifestations à venir .....	Page 7
»»»» C'est bon à savoir .....	Page 8

*Sommaire*

## Elections municipales 2020

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 mars 2020 pour le premier tour et (éventuellement) 22 mars 2020 pour le second.

Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'UE, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civiques ou politiques.

Les électeurs ont jusqu'au vendredi 7 février 2020 pour s'inscrire

Les inscriptions peuvent s'effectuer :

- soit directement à la Mairie,
- soit en ligne sur internet depuis le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



**BUREAU DE VOTE  
OUVERT  
A LA MAISON DU TEMPS  
LIBRE DE 08H00 A 18H00**

Les personnes ne pouvant se déplacer le jour des élections trouveront plus d'informations sur le site :

<https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration>  
afin de connaître la procédure de vote par procuration.

## Retraite

13 mars - 20 mars 1977



Après 40 ans de bons et loyaux services

Monsieur Pierre Augéy a décidé de prendre une retraite de Maire bien méritée. La commune de Fargues, ainsi que tous les élus qui l'ont accompagné au cours de ces nombreuses années, le remercient de son implication de tous les instants et lui souhaitent une très bonne retraite.



23 mars - 30 mars 2014



## Repas des aînés

Nous avons commencé l'année 2020 avec le traditionnel repas de nos Aînés, offert par la municipalité, le Dimanche 26 Janvier 2020 à la Salle des fêtes.



## Seniors



## Restaurant scolaire

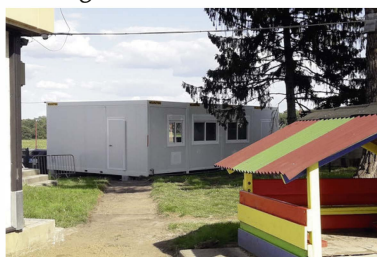
Le prix du ticket de cantine est de 2,45 euros depuis le 01/01/2020

# Ça c'est passé dans la commune

## - Travaux

### École

La cour de l'école primaire offre un nouveau visage à nos enfants, depuis que le revêtement a été repris dans son intégralité ainsi que les eaux pluviales dirigées vers un réseau aménagé (35 928,80 euros). Des entourages d'arbres permettent à ceux-ci de bénéficier d'arrosage naturel. Afin de compenser la suppression de 3 arbres, nous étendrons les espaces ombragés en reliant les branches les unes aux autres.



Un nouveau bâtiment provisoire a été installé dans l'espace maternelle afin d'y intégrer une classe, suite à la décision de l'académie d'octroyer un 8<sup>ème</sup> poste d'enseignant et ce depuis la rentrée de Septembre 2019.

### Environnement

### Les batiments communaux

L'intérieur de l'Église de notre village a été nettoyé et rafraîchi. Cette opération a été réalisée, grâce notamment au don de la coopérative de l'ancienne boulangerie qui a été dissoute. Le produit de la vente de ce bâtiment a été réparti en 3 (une partie attribuée au budget communal – une autre au CCAS et la dernière à une association de recherche contre la maladie).

La partie conférée au budget communal a permis cette rénovation.

L'amélioration de l'éclairage et de la sonorisation intérieure apporteront un confort supplémentaire pour les habitués de ce lieu de culte ! Et pour les cérémonies à venir

Merci aux bénévoles pour leur efficacité et leur application dans l'entretien permanent de cet édifice.

### Les routes

Dans la continuité de l'entretien de notre réseau routier, deux tronçons de nos voies communales ont été refaits superficiellement :

- La route « Des Tuileries » qui était fortement dégradée suite à la construction de plusieurs habitations de part et d'autre de cet axe et aux raccordements nécessaires à leurs réfections (montant des travaux 16 860 euros).

- La route des « Garres » a également fait l'objet d'une rénovation sur la totalité de son emprise ! Mais aussi, afin de sécuriser davantage la traversée de ce quartier et celui de « Calay », des panneaux d'agglomération ont été installés pour rappeler aux usagers (et pas qu'aux Farguais) que ces axes très fréquentés sont soumis à des LIMITATIONS DE VITESSE et au CIVISME qui en découle (montant des travaux 26 940 euros).

Malheureusement, sur ces 2 chantiers, des dégradations sur le revêtement sont très vite apparues, celles-ci étant dues à une mauvaise qualité du liant utilisé. L'entreprise qui a réalisé les travaux s'est engagée à refaire gratuitement les travaux de remise en état.

Depuis 2 ans la commune de Fargues s'est engagée dans un processus d'abandon de produits désherbants pour entretenir les espaces verts, des bords de routes, abords de lotissements, bâtiments communaux et autres cimetières.

Plus aucun traitement chimique !

Dans le cadre de ces entretiens permanents, les élus ont décidé de transformer un emploi de Service Civique (8 MOIS) en un contrat d'apprentissage (2 ans) avec formation en alternance de jardinier paysagiste. Ce contrat permettra à un jeune de 23 ans de se spécialiser dans ce type de travaux au sein de notre collectivité (charge pour la collectivité 9 892,92 euros / an).

Il faudra donc s'habituer à ce que petit à petit la nature et l'herbe reprennent place autour de nous. Nous faisons ces efforts pour nous tous ; et vous pouvez vous associer avec nous afin qu'ils soient plus efficaces en entretenant vos abords (trottoirs, bord de rue, etc ...).

Soyez en remerciés

# Ça c'est passé dans la commune

- Mairie

## Inauguration

Dans un soucis permanent de rendre le meilleur service à la population, la municipalité avait décidé en 2018 de restructurer le rez de chaussée de la mairie.

Après quelques mois de prises de marques des secrétaires et de légers réaménagements, les travaux de la mairie ont été inaugurés le samedi 30 Novembre, en présence de Mr Eric SUZANNE, Sous-Préfet de Langon – de Mr Jean-Marie DARMIAN, Vice-Président du Conseil Départemental de la Gironde et de nombreux administrés.



## 11 Novembre

La cérémonie du 11 Novembre fut un peu particulière cette année car nous eûmes l'honneur d'avoir un accompagnement musical avec la présence d'une partie de l'Harmonie Saint Cécile orchestrée par notre ami Thierry BORDENAVE.

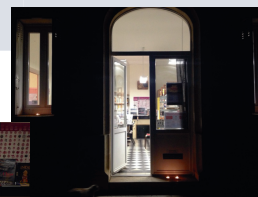
Merci à eux de leur présence lors de ce moment solennel et au porte drapeau André Virac qui ont rendu les honneurs aux disparus.



## Bibliothèque

Dans le cadre de la nuit de la lecture, la bibliothèque de Fargues a ouvert ses portes le 18 janvier de 19 h à 20h30.

Quelques lecteurs, petits et grands, sont venus profiter de cette nocturne.



Page 4

### Ils se sont unis



PALLU Thierry et LAFON Ophélie le 27/07/2019

WIART Mathieu et DANÉY Maeva le 10/08/2019

LESTRADE Pierre et MELIX Julie le 10/08/2019

### Ils nous ont quittés



DULIN Jeanne Charlotte veuve DESPUJOS le 13/01/2019

JUGIE Marie-Paule épouse BOUIC le 01/01/2019

VENAUD Jean-Louis le 31/01/2019

SIGONNEAU Catherine le 31/03/2019

REGIS Marie Marcelle veuve GOUZE le 14/04/2019

DUGARD Gérard Léopold Alfred le 09/07/2019

DUPAIN Michel Bernard Marcel le 09/07/2019

GEORGET Flavienne Pierrette épouse MAZZINI le 26/08/2019

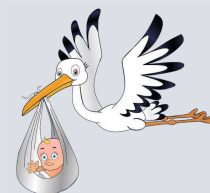
PEYRONNIN Simone Marguerite le 19/09/2019

GUILLEMET Kevin Gérard le 24/10/2019

DUBOIS Jessica Albertine le 28/11/2019

KUBECK Micheline Sophie veuve GATEFOSSÉ LE 12/12/2019

### Ils nous ont rejoints



GRISARD Victoire née le 04/01/2019

CHARVET Logan né le 08/02/2019

ANDRE TACITA Ethan, Thierry, Gérard né le 18/02/2019

LE MARREC Elliot, Maxime né le 04/03/2019

JAYAT Noé, Louis né le 10/03/2019

TREMY Tony né le 04/05/2019

HAYET Arya Dune Hannah née le 10/05/2019

CHEMILLAC Camille née le 16/05/2019

CHEMILLAC Max Mathieu né le 16/05/2019

SOULES Loucas né le 06/10/2019

MISSUD Moïse, Ariel, Camille né le 10/10/2019

DUMINY Juliette, Anne, Andréa née le 19/10/2019

FAURE Siméon, Antoine, Gabin né le 29/10/2019

ASERETTO Tayel Carlos né le 20/11/2019

LAURENT Charlie née le 02/12/2019

BOURNOL Lily, Inès née le 06/12/2019

SOULES Jonas né le 11/12/2019

# Ça c'est passé à l'école

La commission scolaire et la municipalité remercient l'ensemble du personnel et les acteurs de l'école, pour leur investissement et leur dévouement au bon déroulement des multiples activités effectuées tout au long de l'année scolaire.



## Effectifs

La rentrée des classes a eu lieu le lundi 2 septembre 2019.

Les effectifs de l'année scolaire 2019-2020 sont détaillées ci après par classe.

Classe	Nom instit	Effectif/classe
PS	Mme BREIGNAUD	15
MS	Mme HUMBLOT	25
GS	Mme BATISTA	28
CP	M. HUMBLOT	24
CE1	Mme DELRUE	25
CE2	Mme GOUDENECHÉ	22
CM1	Mme COMBES	26
CM2	Mme TOULORGE	26
	<b>TOTAL</b>	<b>191</b>



## Élections délégués de classe

Le 17 Octobre ont eu lieu les élections des délégués de classe. A cette occasion, les enfants ont pu voter, comme les grands avec la mise en place d'un isolement et d'une urne de vote.



## Grande Lessive

La Grande Lessive annuelle a eu lieu le 17 Octobre avec encore une fois de nombreux et très jolis dessins ...



## Père Noël

Cette année encore, c'est dans la joie et la bonne humeur que les élèves de l'école ont profité pour les fêtes de fin d'année d'un spectacle offert par la municipalité et de la remise des cadeaux avec la venue du Père Noël.



# Les informations pratiques

## Recensement

Les jeunes gens domiciliés sur la commune de Fargues entre le 1er janvier 2004 et le 31 mars 2004 sont priés de venir se faire recenser en mairie pour effectuer la JAPD (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense) dès qu'ils ont atteint 16 ans et avant la fin de la période de recensement, soit jusqu'au 31 mars inclus

Se munir de la Carte d'Identité et du livret de famille des parents..



## Incivilités



## Chandeleur : 02 février

La chandeleur se fête toujours le 02 février : 40 jours après Noël. Autrefois appelée la fête des chandelles ou des chandeleuses, c'est une fête très populaire en France, car on s'y régale en mangeant des tas de crêpes.

**4 PERSONNES**

### Recette de Crêpes

**Etape 1**  
Verse dans un grand bol ou un saladier : la farine, le sel et les oeufs entiers. Mélange le tout.

**Etape 2**  
Ajoute le beurre fondu et le lait petit à petit. Mélange jusqu'à obtenir une pâte à crêpes bien lisse.

**Etape 3**  
Fait chauffer ta poêle à feu moyen avec une petite noix de beurre.

**Etape 4**  
Assitôt le beurre fondu, verse une louche de pâte à crêpes dans ta poêle.

**Etape 5**  
Quand la crêpe boursouffle, retourne-la de l'autre côté et laisse cuire encore 15 secondes environ.

## Piégeage frelons asiatiques

Soyez sélectifs : le bon piège, la bonne période, le bon appât. Le piégeage sauvage, sans discernement, crée une controverse justifiée. Il faut préserver les espèces sensibles non cibles.

Il s'agit donc de construire une démarche appropriée pour le seul résultat attendu : limiter la prolifération du frelon asiatique.

Utilisez un appât sélectif pour attirer uniquement les frelons asiatiques et surtout pas les abeilles.

L'appât sélectif le plus efficace se compose de :

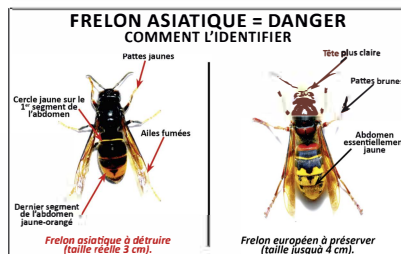
- un quart de volume de sirop (grenadine, framboise ou cassis) à utilisé pur ;
- un demi-volume de bière brune ;
- un quart de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).

Le Cycle du frelon

Juillet	Fin août	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
			Phase N°1	Phase N°2	Phase N°3	Phase N°4					
<p><b>Phase N°1</b> Biomasse des femelles 2018. Les femelles ovifères de l'été (juillet - février) s'installent en colonies et commencent à pondre des œufs (septembre-octobre).</p> <p><b>Phase N°2</b> Biomasse des mâles adultes. Le mâle est en fait le mâle qui se développe à l'intérieur de la colonie. La reine le libère en septembre-octobre et pond des œufs qui donneront des mâles.</p> <p><b>Phase N°3</b> Biomasse des mâles immatures. Les mâles immatures se développent à l'intérieur de la colonie. Ils sont libérés en septembre-octobre et commencent à pondre des œufs qui donneront des mâles immatures.</p> <p><b>Phase N°4</b> La reine des femelles 2019. Les reines ovifères de l'été (juillet - février) s'installent en colonies et commencent à pondre des œufs (septembre-octobre). Les reines ovifères de l'été (juillet - février) s'installent en colonies et commencent à pondre des œufs (septembre-octobre).</p>											

Source : <http://www.experts-environnement.fr/>

La municipalité met également à disposition gratuitement des pièges pour les administrés de la commune de Fargues.



## Bibliothèque

Les 13 bibliothèques intercommunales (Castets et Castillon, Fargues, Langon, Madères, Noailan, Préchac, Roailan, Saint André du Bois, Saint Macaire, Saint Pierre de Mons, Toulonne, Verdélais, Villandraut) ont un nouveau portail :



<https://bibliotheques.cdcsudgironde.fr>

## Végétaux

Depuis le mois de septembre 2019, comme le SIVOM, le Sictom peut vous aider à éliminer vos déchets verts par l'intermédiaire d'un broyeur de végétaux. Il a pour but de réduire les déchets verts et donc les déplacements en déchetterie, il peut être réservé dans les communes et mis à disposition des habitants avec l'appui d'un agent municipal. Attention sa mise en œuvre doit nécessiter de grandes quantités de déchets.

Au même titre, il est possible d'effectuer des incinérations après une demande d'autorisation auprès de la mairie et sous certaines conditions.



# Les manifestations à venir

16 Février :

Trail des Valentins



08 Mars :

Marché de Printemps de l'Association des Parents d'Élèves



04 Avril :

Carnaval de l'école organisé par l'Association des Parents d'Élèves



16 – 17 Mai :

Vide grenier organisé par l'Association des Parents d'Élèves



19 et 20 Juin :

Soirées cabaret – théâtre organisé par le Foyer Rural



27 Juin :

Kermesse de l'école + feu de la Saint Jean



04 Juillet :

Marché nocturne sur le parking du stade organisé par le Foyer Rural



15 Août :

Thé dansant annuel organisé par le Foyer Rural



# C'est bon à savoir

## - Santé

SAMU : 15 (ou 115 si vous êtes à l'étranger)  
Pompiers : 18 (ou 118 si vous êtes à l'étranger)  
Centre Hospitalier Sud-Gironde : 05 56 76 57 57  
Clinique St Anne : 05 57 98 03 03  
Centre Anti-poison : 05 57 96 40 80  
Sécurité Sociale : 36 46  
MSA : 05 57 98 23 23

## - Social

MDSI (Assistants sociales) : 05 56 63 62 20  
Secours Populaire : 05 56 62 28 91  
Croix Rouge Française : 05 56 76 80 56  
CAF : 0820 253 310  
Secours Catholique : 05 56 76 86 77

## - Emploi

Pôle Emploi : 39 49  
Mission Locale Sud-Gironde : 05 57 98 09 80

## - Services Techniques

Service des Eaux (SIVOM) : 05 56 76 61 20  
Syndicat Assainissement : 05 56 63 37 95  
Dépannage électricité : 0810 333 033  
Dépannage gaz : 0810 433 033

## - Administrations

Gendarmerie : 17 (ou 117 si vous êtes à l'étranger)  
Service Public : 39 39  
Sous-Préfecture : 05 56 90 60 60  
Centre des Impôts : 05 56 63 66 60  
Trésorerie de Langon : 05 56 63 48 13

## Quelques liens utiles...

- Foyer Rural  
<https://foyerruralfargues.jimdo.com/>

- Les Petites Mains  
(association des parents d'élèves)  
<http://lespetitesmainsdefargues.unblog.fr/>

- L'USF  
<https://www.usfargues.fr/>

## Pour rappel...

- La Mairie  
<https://www.fargues-de-langon.com>

## - Point d'Accès aux Droits

La Communauté de Communes du Sud-Gironde, en partenariat avec le Conseil Départemental et la ville de Langon, a ouvert un espace d'accueil, d'information, d'écoute et de conseils. Il est situé Place de l'Horloge, «Résidence de l'Horloge» à Langon. Les permanences sont gratuites et ouvertes à tous sur rendez-vous. Ce nouveau service a pour vocation d'informer et d'aider les habitants dans leurs démarches administratives et Juridiques.

### Les permanences :

- Médiation familiale : 05 56 51 17 17
- Infos droits : 05 56 45 25 21
- Défenseur des droits : 06 17 19 77 06
- Huissier-Avocat-Notaire : 05 56 76 55 41
- Vict'Aid : 05 56 01 28 69

(asso. d'aide aux personnes ayant subi des Atteintes)

## - Déplacements à la demande

### Pour où ?

Rendez-vous chez le médecin,  
aller faire des courses, prendre un train, ...

### Pour qui ?

Les personnes à mobilité réduite,  
les personnes de plus de 75 ans, les personnes en perte d'autonomie ou sans autonomie.

## - Portage de repas

### Pour qui ?

Toute personne résidant sur le territoire de la CdC  
ayant 70 ans et plus ou sur avis médical.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le Pôle Seniors de  
la CdC du Sud-Gironde 05 56 25 65 55

## - Cap Solidaire

Cap Solidaire est une association loi 1901 dont l'objectif  
est de fédérer les acteurs en Sud Gironde autour de l'échange, du  
partage de pratiques et de la mutualisation de moyens.

Plus d'informations sur : <https://capsolidaire.org/>

### Vous avez 60 ans et plus ?

Cap Solidaire organise des sorties mobilité gratuites sur tout le territoire Sud-Gironde, avec transport en pas de porte : Cinéma, marché, médiathèque, loisirs...

Ces sorties sont organisées 2 fois par mois au sein de chaque Communauté de Communes du territoire.

Parlez-en également avec votre acteur de l'aide à domicile, votre CLIC, RPA, EHPAD ou bien votre mairie, CCAS, vos Espaces de Vie Sociale... Ils pourront faciliter votre inscription.

